

Présidentielles J-10. François Lenglet se plante devant Philippe Poutou

lundi 16 avril 2012, par [NATHAN Hervé](#) (Date de rédaction antérieure : 12 avril 2012).

François Lenglet règne sur l'économie dans l'émission « Des paroles et des actes sur France 2 ». Une fonction utile de décodage. Mais son utilisation des statistiques est quelquefois hasardeuses, et le vocabulaire entaché d'idéologie. Le face-à-face avec Philippe Poutou a tourné à son désavantage.

François Lenglet, directeur de la rédaction de BFM Business est devenu une vedette de l'étrange lucarne. Notre divin chauve a l'honneur de passer les candidats à la présidence de la République à la moulinette économique. Un véritable statut de star qui évoque, pour les plus anciens d'entre nous, celui de Jean Boissonnat, fondateur de l'Expansion, lui aussi intervieweur économique dans les années 90. Il a sa méthode : confronter les candidats aux chiffres et aux statistiques puisées aux « meilleures sources ». Une sorte de stress test de crédibilité en 10 minutes chrono. Hier soir (11 avril) c'était à Philippe Poutou, ouvrier métallurgiste, de jouer à ce nouveau jeu de « des chiffres et des chiffres »...

François Lenglet croit mettre en scène, grâce à un graphique, l'amateurisme du NPA. « *Vous dites qu'il faut prendre l'argent là où il est : revenir sur les allègements de charges sociales, et vous dites que ça rapporterait 172 milliards alors qu'en fait c'est 30* ». Selon le tableau qui apparaît à l'écran, le NPA chiffre bien à 172 milliards « les allègements de charge » pour les entreprises. A côté, on voit une petite pile avec le chiffre 30 milliards d'euros. Un chiffre provenant, affirme Lenglet « *du ministère du Budget et de la Sécurité sociale* ».

Poutou dit « tout est faux »... L'émission continue. De la même manière qu'elle avait continué lorsque Nicolas Sarkozy le 12 mars avait traité les calculs de Lenglet de « manipulateurs »...

Antibobards a donc cherché à vérifier les chiffres déjà « vérifiés ».

En octobre 2010, le Conseil des prélèvements obligatoires, placé auprès de la cour des comptes a publié un rapport intitulé « entreprises et niches sociales », dans lequel on peut lire (page 6 de la synthèse) : « *le coût des niches sociales applicables aux entreprises est également élevé : il est évalué à plus de 66 milliards pour l'ensemble des prélèvements sociaux...* ». Plus loin : « *les dispositifs dérogatoires fiscaux et sociaux applicables aux entreprises, entendus au sens large, représentent plus de 172 milliards d'euros en 2010, et constituent une part importante des recettes fiscales et sociales.* »

Philippe Poutou confond donc les choux et les navets, mais se trompe en fait beaucoup moins que François Lenglet, dont l'estimation est fautive au choix de 100% (sur les niches sociales proprement dites) ou de 570% (sur l'ensemble des niches pour les entreprises) !

En fait, Lenglet n'a pris en compte que les seules exonérations de cotisations sur les bas salaires (jusqu'à 1,6 fois le Smic), oubliant qu'il existe bien d'autres dérogations aux cotisations, empilées au fil du temps comme des couches géologiques. Un exemple : celle qui concerne François Lenglet

comme chaque journaliste : son employeur a le droit de déduire 7500 euros de l'assiette de ses cotisations sociales, en plus de l'avantage fiscal du même ordre dont jouissent les titulaires d'une carte de presse... Poutou, l'ouvrier dans une usine de boîtes de vitesses près de Bordeaux, s'il est payé au-dessus de 1,6 fois le SMIC, ce que l'on lui souhaite de tout cœur, n'a pas droit à un tel avantage...

La leçon du professeur Lenglet déjà un peu erronée est aussi entachée d'idéologie lorsqu'il soutient que la notion de « charges sociales » fait partie du « langage économique ». C'est vrai, mais vu du seul bord libéral de l'économie. Ailleurs, on pense que les « cotisations sociales », comme les nomment fort justement les lois de la République, financent le « travail différé » comme les retraites et la maladie, et font donc partie du coût du travail, comme le salaire direct. Accepter le terme de « charge sociale » induit que le travail lui-même est une charge. A ce compte, le salaire direct deviendrait « une charge salariale »... Ce que Philippe Poutou tout utopiste qu'il soit, a rappelé avec raison.

De même, on n'est pas obligé de suivre le candidat du NPA dans sa quête d'une société communiste. Mais est-il besoin de caricaturer, en confondant la socialisation des moyens de production avec la suppression de la propriété privée « *du logement, de la voiture* »... Comme si les partageux étaient à notre porte...

Un peu plus tôt dans la soirée, devant Nicolas Dupont Aignan, François Lenglet a aussi présenté « son graphique qui tue ». Celui-ci comparait la croissance et le chômage de la France et de l'Allemagne, appartenant à la zone euro, à ceux du Royaume-Uni et des Etats-Unis, pays ayant leurs propres monnaies, ayant des résultats encore moins bons que ceux de l'Hexagone. La ficelle était un peu grosse et le député de Debout la République l'a vertement repris en lui demandant pourquoi il n'avait pas aussi fait figurer la croissance de la Suède et du Danemark, deux pays hors euro qui nagent en pleine prospérité.

Comment conclure sans être trop donneur de leçon soi-même ? D'abord qu'il faut se méfier des chiffres, même en économie. Ainsi, pour revenir aux exonérations de cotisations sociales, s'il est établi qu'elles se montent à 172 milliards d'euros, la question à se poser c'est : si on les supprime, qu'est-ce qui se passe ? Ensuite que toutes les pensées hétérodoxes ne sont pas à jeter au feu de l'enfer néolibéral. Si Philippe Poutou veut proposer « l'autogestion sociale », la possibilité d'une telle société vaut un vrai débat lors d'une élection, sinon ça se règlera dans la rue. Enfin, que le bon sens populaire nous dit : « comparaison n'est pas raison ». Comparer la France et les Etats-Unis ou la Grande Bretagne, cela n'éclaire pas le débat sur la véritable question de la zone euro : comment retrouver le chemin de la croissance, de l'emploi, de la prospérité, et du bonheur aussi puisque sa recherche est un droit imprescriptible de l'Homme, depuis 1789 ? Parce que Poutou, tout rêveur trotskiste qu'il est, a dit au moins une vérité : « le système actuel va à la catastrophe ».

Ajouté le 13 avril. Pour ne pas être injuste, Antibobards salue la performance de François Lenglet face à Nicolas Sarkozy hier soir lors du second volet de DPDA. Le journaliste a posé la bonne question de fond : quelle politique de croissance pour l'Europe et la zone euro ?, à l'homme qui réclame d'avoir tant d'influence sur le cours des événements hors des frontières. Hélas, il n'a pas pu obtenir une véritable réponse, le candidat-président préférant, comme à son habitude, répondre à côté en s'en prenant au « FT » et aux économistes anglo-saxons. Mais que celui qui a réussi à interrompre Sarkozy dans une situation identique lui jette la première pierre...

Hervé Nathan

P.-S.

* Jeudi 12 Avril 2012 à 16:30. Blog « Antibobards » sur Marianne2 :

http://www.marianne2.fr/hervenathan/Presidentielles-J-10-Francois-Lenglet-se-plante-devant-Philippe-Poutou_a172.html

* Ce blog est aussi présent sur le site d' Alternatives économiques